COIGNIÈRES
ÉCO SOLIDAIRE PAR NATURE

Particuliers

Peut-on se marier avec un membre de sa famille ?

Il vous est interdit de vous marier avec un membre de votre famille proche, qu'il s'agisse d'un lien de parenté (biologique ou adoptive) ou d'un lien d'alliance (créé par un mariage).

Quelles sont les interdictions en raison d'un lien de parenté biologique ?

Vous **ne pouvez pas** vous marier avec l'une des personnes suivantes :

- Votre père, votre mère, votre enfant, votre grand-père, votre grand-mère, votre petit-fils ou votre petite-fille
- Votre frère ou votre sœur
- Votre demi-frère ou demi-sœur
- Votre oncle, votre tante, votre nièce ou votre neveu

Quelles sont les interdictions du fait d'une adoption ?

La situation varie selon qu'il s'agit d'une
adoption plénière (https://www.coignieres.fr/service-public/particuliers?xml=F15246)
ou d'une
adoption simple (https://www.coignieres.fr/service-public/particuliers?xml=F15246)
.

Adoption plénière | Adoption simple

Quelles sont les interdictions en raison d'un lien d'alliance ?

Mariage | Pacs

Questions – Réponses

- Mariage, Pacs ou concubinage (union libre) : quelles différences ? (https://www.coignieres.fr/service-public/particuliers?xml=F14485)
- Peut-on se pacser avec un membre de sa famille ? (https://www.coignieres.fr/service-public/particuliers?xml=F1617)

Et aussi...

- Mariage en France (https://www.coignieres.fr/service-public/particuliers?xml=F930)

Textes de référence

- Code civil : articles 143 à 164
  (https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070721/LEGISCTA000006136117)

  Qualités et conditions requises pour pouvoir se marier (articles 161 à 164)

- Code civil : article 342-7 (https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006425767)

  Empêchements à mariage

- Code civil : article 366 (https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006426255)

  Effets de l'adoption simple